



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- de maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

2- L'adhésion annuelle de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et [bulletin d'adhésion](#) à Bernadette Faligant, 21 lotissement les moulins Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion.

3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.

5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.

6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

Il vous est demandé un **engagement ferme de réservation pour chaque contrat.**

Défaut d'engagement : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet <http://amap.delagouttedeau.free.fr/>

**Récapitulatif à conserver par le consommateur****PRODUCTEUR :**

EARL TOUCHET- MARTIN
26 Rue Grand' Maison – Brain/Authion
49800 LOIRE AUTHION
Tél : 07 69 95 49 12
fermedefrancois@gmail.com
fermedefrancois.canalblog.com
[page FB : lafermedefrancois](https://www.facebook.com/lafermedefrancois)

COMMANDE DE LA FARINE													Total
	Farine de Blé demi complète			Farine de Seigle demi complète			Farine de Sarrasin demi complète			Farine de grand non hybridé			
Poids	2KG	5KG	20KG	1KG	2KG	5KG	1KG	2KG	5KG	1KG	2KG	5KG	
Prix du sac	4,10 €	10,25 €	35,28 €	2,05 €	4,10 €	10,25 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	
03/11/2022													
05/01/2023													
02/03/2023													
Total semestre 1													
04/05/2023													
06/07/2023													
Total semestre 2													

Rappel : un chèque par semestre avec la somme exacte pour chaque semestre, ou un seul chèque si le montant annuel est inférieur à 20€



AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat farine 2022 2023

Cette feuille est à remplir lisiblement et à imprimer en 2 exemplaires (Un exemplaire pour le producteur et un pour le tuteur)

A remettre à la tutrice ou au tuteur accompagné du règlement.

PRODUCTEUR :

EARL TOUCHET- MARTIN
 26 Rue Grand' Maison – Brain/Authion
 49800 LOIRE AUTHION
 Tél : 07 69 95 49 12
 fermedefrancois@gmail.com
fermedefrancois.canalblog.com
[page FB : lafermedefrancois](https://www.facebook.com/lafermedefrancois)

CONSOMMATEUR :

Nom
 Adresse



COMMANDE DE LA FARINE													Total
	Farine de Blé demi complète			Farine de Seigle demi complète			Farine de Sarrasin demi complète			Farine de grand non hybridé			
Poids	2KG	5KG	20KG	1KG	2KG	5KG	1KG	2KG	5KG	1KG	2KG	5KG	
Prix du sac	4,10 €	10,25 €	35,28 €	2,05 €	4,10 €	10,25 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	3,10 €	6,20 €	15,50 €	
03/11/2022													
05/01/2023													
02/03/2023													
Total semestre 1													
04/05/2023													
06/07/2023													
Total semestre 2													

Rappel : un chèque par semestre avec la somme exacte pour chaque semestre, ou un seul chèque si le montant annuel est inférieur à 20€

Signature producteur

« Je soussigné(e),déclare accepter les termes des généralités exposées en page 1, ceux du contrat page 2 et être à jour de ma cotisation 2022, cotisation que je renouvellerai en décembre 2022 pour l'année 2023 »

Date et signature du consommateur